

L'ADULLACT

L'ADULLACT (Association des Développeurs et Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales) est une association de loi 1901 œuvrant à la constitution d'un **patrimoine de logiciels libres métiers** utiles aux missions de service public.

L'association a été fondée par une poignée d'élus et d'agents territoriaux, pour proposer une alternative aux licences propriétaires dans les domaines des logiciels métiers. En mettant en place des projets informatiques libres répondant aux besoins précis de ses adhérents et en coordonnant les compétences territoriales, l'ADULLACT souhaite donner un sens concret à l'idée de mutualisation des ressources. Avec une conviction et un principe simple : **l'argent public ne doit payer qu'une fois !**

L'ADULLACT déploie son action sur 4 axes : en prenant des initiatives pour les logiciels libres, en faisant jouer son expertise, en proposant des animations à ses adhérents et en développant des services en ligne.

1. LES INITIATIVES

La Forge et le Gitlab

L'environnement de développement communautaire **adullact.net** constitue le cœur de l'activité de l'ADULLACT. Toute personne physique, collectivité, administration peut apporter sa contribution à un projet : en produisant du code source, en améliorant le code existant ou en corrigeant des anomalies. La Forge est la **pierre angulaire du travail collaboratif** : elle fait vivre et consolide les projets hébergés par l'association. Depuis 2016, les développeurs disposent d'une instance **Gitlab**, avec ses nombreuses fonctionnalités avancées.

+ d'infos : adullact.net

Le Comptoir du Libre

L'ADULLACT propose **plate-forme collaborative** pour aider les collectivités à trouver le logiciel libre correspondant à leurs besoins : le **Comptoir du Libre**. Cette plateforme a été pensée comme une interface entre les utilisateurs (collectivités et établissements publics), les solutions libres et leurs divers prestataires.

+ d'infos : comptoir-du-libre.org

ADULLACT

Permanents

Pascal KUCZYNSKI - *Délégué Général*

Laetitia BOYER - *Chargée Administrative et Financière*

Danouchka STROZNAK - *Chargée des relations Adhérents*

Camille TILLATTE - *Chargée de Communication*

Fabien COMBERNOUS - *Responsable Technique*

Matthieu FAURE - *Architecte Logiciel*

Fabrice GANGLER - *Développeur*

Cécilia MAYRAN - *Chef de projet informatique*

Chiffres 2021

19 ans d'activité
+ 380 adhérents directs
+ 5 000 adhérents indirects
+ 15 000 contributeurs sur la forge
+ 2 000 000 téléchargements
+ 400 logiciels référencés sur le Comptoir du Libre

Le Label



Le label national **Territoire Numérique Libre** est destiné aux collectivités territoriales. Il permet de valoriser l'usage des logiciels libres et formats ouverts, ainsi que les initiatives et démarches en faveur du libre telles que la mise à disposition des données publiques. À ce jour, près de 60 collectivités ont déjà été labellisées.

+ d'infos : territoire-numerique-libre.org

2. EXPERTISE MÉTIER

L'ADULLACT fait jouer son expertise auprès des ministères pour œuvrer en faveur des logiciels libres et de l'interopérabilité.

L'ADULLACT est connue et reconnue comme représentant de collectivités, et porteur d'une parole "de terrain". Ainsi l'association est en mesure de faire remonter les besoins des collectivités.

Forte de son expertise, l'ADULLACT a ainsi pu contribuer à la mise au point du dernier cahier des charges relatif au projet @ctes du Ministère de l'Intérieur, participer à l'assouplissement des règles d'archivages électronique en lien avec le Ministère de la Culture ou encore lever des alertes sur le mode opératoire relatif à la publication en Open Data des données essentielles des marchés publics.

3. ANIMATION DES COMMUNAUTÉS

L'association met en place, par l'intermédiaire de ses **Groupes de Travail Collaboratifs (GTC)**, des projets informatiques libres répondant aux besoins exprimés par ses adhérents. Avec l'aide de plusieurs collectivités pilotes, elle accompagne la spécification du champ fonctionnel des projets, fédère les ressources, et coordonne les compétences au sein de la communauté qui l'entoure.

Tout au long de l'année, elle propose à ses collectivités adhérentes de participer à des animations thématiques (signature électronique, archivage, identité numérique, bureautique libre, etc.) : GTC, mais aussi Groupes de Réflexion et web-conférences.

+ d'infos : adullact.org/agenda

4. SERVICES EN LIGNE

www.s2low.org En savoir plus : voir le sujet sur la FAQ'."/>

Accueil Association Projets **Services** Agenda Actualités Presse Contact

Services

Nos services en ligne

- web-marché
- Conversion SEDA
- Horodatage
- S²LOW
- i-delibRE
- Libersign
- Asqatasun

S²LOW

(Service Sécurisé Libre Inter-Opérable pour la Vérification et la Validation) est une solution de télé-transmission des documents échangés entre les collectivités et leurs partenaires. S²LOW permet la dématérialisation du contrôle de légalité (ACTES), le traitement des flux comptables (HELIOS/ PES), et l'envoi de convocations aux élus. La solution garantit la sécurisation des transferts, l'authentification des expéditeurs via certificats électroniques, l'horodatage des documents et l'archivage des flux transmis et reçus.

S²LOW

Accès direct au service : www.s2low.org
En savoir plus : voir le sujet sur la FAQ

L'ADULLACT a concentré son action sur la mise à disposition d'un **catalogue de services en ligne** pour ses adhérents. Plus d'une dizaine d'outils sont ainsi mis à disposition des collectivités en mode *Software as a Service* (SaaS). Simples à utiliser, sécurisés, ils favorisent la dématérialisation tout en respectant les exigences réglementaires.

+ d'infos : adullact.org/services-web



Le Congrès

Tous les 2 ans, l'ADULLACT réunit ses membres lors d'un Congrès. L'occasion d'échanger, de rencontrer d'autres acteurs de la sphère publique, et de découvrir de nouveaux projets au travers d'une programmation thématique dédiée aux logiciels libres et aux biens communs.

En 2022, l'association ADULLACT fête ses 20 ans lors d'un Congrès dédié.

+ D'infos : adullact.org/congres

PRÉSENTATION DES SERVICES EN LIGNE

**ADULLACT**

Afin de répondre aux préoccupations de ses membres, et plus largement à celles des collectivités territoriales, l'ADULLACT a concentré son action sur la mise à disposition d'une chaîne complète de logiciels libres, permettant aux collectivités de moderniser et d'adapter leurs outils aux dernières exigences réglementaires.

L'adhésion à l'ADULLACT permet d'accéder à l'ensemble de ces services.



 **d'infos : adullact.org/services-web**

S²LOW

Outil de transmission dématérialisée le plus utilisé par les collectivités, S²LOW (Service Sécurisé Libre inter-Opérable pour la Vérification et la Validation) permet la dématérialisation du contrôle de légalité (ACTES), et le traitement des flux comptables (HELIOS/PES).

La solution garantit la sécurisation des transferts (chiffrement), l'authentification des expéditeurs via certificats électroniques, et l'horodatage des documents soumis.

Le saviez-vous ?

Le tiers de télé-transmission « S²LOW » fut le 1er logiciel de ce type développé sous licence libre en France. Grâce à ce choix de licence, la plateforme détient un record : celui du logiciel de télétransmission le plus « reproduit » par d'autres structures, publiques et privées. S²LOW est actuellement la **1^{ère} plateforme** de télétransmission française avec près de **6 000 collectivités** exploitant ce service.

(i)delibRE

I-DELIBRE

Porte document nomade, i-delibRE consiste à fournir aux élus un outil itinérant de gestion des séances de délibération sur ordinateur ou n'importe quel terminal de type tablette.

Pendant la préparation d'une séance, il permet notamment de récupérer les documents nécessaires à son déroulement, de les annoter, et d'échanger avec d'autres élus, individuellement ou par groupe.

MARCHÉS PUBLICS

La dématérialisation des marchés publics est obligatoire depuis le 1^{er} octobre 2018 pour tous les marchés dont la valeur estimée est égale ou supérieure à 25 000 €. Le service Marchés publics permet de répondre à ces exigences réglementaires à moindre coût.

Cet outil, basé sur le logiciel libre Local Trust MPE, permet la gestion des publications, des types de procédures, des types d'annonces, des règles de validation et d'habilitation, les réponses en ligne et la traçabilité ; le tout dans un environnement fiable et simple d'utilisation.



STOCKAGE SEDA

Destiné aux services d'archives tout comme aux pôles intervenant dans le process de versement des collectivités territoriales, As@lae s'appuie sur le protocole standard d'échange pour l'archivage (SEDA).



Le logiciel respecte les standards et normes en vigueur en matière de gestion des archives électroniques, et est homologué par le service interministériel des Archives de France (SIAF). La solution est mise à disposition gratuitement des membres de l'ADULLACT pour les flux en retour du tiers de télé-transmission S²LOW (ACTES, HELIOS).

HORODATAGE

Horodatage permet de délivrer des jetons d'horodatage pour certifier l'existence de données ou l'établissement d'une transaction à une date et une heure précise.



Le document ou les données à horodater sont envoyés de manière sécurisée vers la plate-forme d'horodatage qui génère un jeton, archive une copie de ce jeton, et l'envoi au client émetteur du document ou de la transaction.



ASQATASUN

Ce service permet de procéder à la vérification du niveau d'accessibilité de votre site web. L'accessibilité du web consiste à rendre universel l'accès à l'information des sites (web ou intranet) ; pour ce faire, il convient de suivre les normes édictées par le W3C (WCAG, RGAA, AccessiWeb).

Asqatasun (qui signifie « liberté » en basque) offre donc un diagnostic utile aux décideurs comme aux techniciens. Il permet à la collectivité de vérifier si son/ses site/s web respecte la réglementation en vigueur (sanction : 20 000 € d'amende).

DIRECTMAIRIE



La remontée d'information citoyenne est une des préoccupations majeures des collectivités à l'époque du tout numérique. Que ce soit pour des raisons d'efficacité, de mobilité, d'innovation ou de message politique, chaque collectivité se lance dans le déploiement d'applications mobiles. Malheureusement, ces développements sont réalisés en ordre dispersé.

DirectMairie est un service de remontée d'information citoyenne, permettant d'effectuer un signalement depuis un téléphone mobile ou un ordinateur de bureau. L'ADULLACT souhaite offrir à ses adhérents ce service en mode hébergé (SaaS). Il sera également possible pour une collectivité d'installer l'application et de la gérer elle-même.

Mise en ligne prévue en novembre 2019

DÉMARCHES SIMPLIFIÉES

Développée, hébergée et maintenue par la DINUM, démarches-simplifiees.fr permet de dématérialiser des démarches administratives grâce à une plate-forme simplifiée de génération de formulaires et de leurs traitements.

L'ADULLACT souhaite se concentrer sur les besoins exclusifs des collectivités. Pour cela, elle va faire évoluer ce logiciel libre en collaboration avec la DINUM, et héberger sa propre instance de l'outil. Cet investissement garantit autonomie et pérennité aux collectivités utilisatrices.

Mise en ligne prévue en 2020